

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 03 octobre 2019

Secrétaire de séance : Sophie DONEY

Absents excusés : Samuel PERRIN (pouvoir à Olivier DEVILLERS), Marie-José POUYET (pouvoir à Agnès AUBERT), Christine PUGIN (pouvoir à Paul RUCHET) et Denis PUGIN.

Absents non excusés : Julien BILLOD-LAILLET et Arnaud CHEREMETIEFF.

Le Maire ouvre la séance et demande au Conseil municipal d'observer 1 minute de silence en hommage à Jacques CHIRAC, décédé le 26 septembre 2019.

I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 12 septembre 2019 : à l'unanimité.

II – Urbanisme

A- Retours dossiers de la CCPHD

1) Permis de construire

GAEC de la Lanterne	La Lanterne	Couverture sur fumière	Accordé
SCI Devant La Vie	Devant la Vie	Bâtiment de stockage	Accordé

2) Déclarations préalables

BOURBON Julien	4 rue de Vevant	Abri de voiture	Accordé
LIME Sébastien	21 rue d'Oupans	Chgt menuiseries et volets	Accordé

B- Courriers divers

GUINCHARD Michel	8 rue Saint Marc	Remplacement tuiles, zinguerie et vélux
------------------	------------------	---

III – Bail de chasse Charbonnières les Sapins

Le bail de location de la chasse est arrivé à expiration le 31 décembre 2018.

Le Conseil municipal accepte de renouveler le bail au tarif de 500 € annuels ; et pour une harmonisation des baux ACCA d'Etalans et de Charbonnières les Sapins, décide de le renouveler pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 mars 2020.

IV – Protection sociale complémentaire

Le Centre de Gestion a souscrit pour de nombreuses collectivités dont la commune d'Etalans, des conventions de participation dans le domaine :

- De la prévoyance
- De la complémentaire santé.

La commune propose actuellement une participation financière mensuelle à chacun de ses agents actifs de 10 € pour la prévoyance et 10 € pour la complémentaire santé.

Les conventions arrivent à échéance au 31 décembre 2019 et de nouvelles seront souscrites auprès des prestataires suivants :

- Prévoyance : Sofaxis/MNT
- Complémentaire santé : groupement MNT/Mut'Est/MMC

Une réunion de concertation a eu lieu avec l'ensemble des employés communaux le 30 septembre 2019.

Le Maire propose de participer à la prévoyance pour un montant de 20 € et à la santé à hauteur de 40 €.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil municipal accepte de participer aux 2 prestations pour les montants indiqués.

V – Etude pour la gestion des eaux pluviales

Une étude relative à la gestion des eaux pluviales des rues de Baru, des Acots et du Tertre est présentée. Il s'avère nécessaire de maîtriser les eaux de ruissellement pour prévenir tout risque d'inondation.

Un devis d'un montant de 2 400.00 € HT est présenté pour l'étude.

Le Conseil municipal accepte le devis et autorise le Maire à le signer.

VI – Compte-rendu Communauté de Communes

- Projet éolien sur les communes d'Avoudrey, Longechaux et Grandfontaine sur Creuse.
- Piscine de Valdahon : un retard conséquent dans la mise en œuvre des travaux est annoncé. Problème d'indemnisation des assurances pour la partie « dommages matériels ».
- Retour sur le schéma d'accueil des gens du voyage et projet des terrains familiaux proposé par le Conseil Départemental et la Préfecture : une réunion a eu lieu ce 24 septembre. Le schéma a été adopté à l'unanimité moins 1 voix. L'ensemble des communes pressenties a donné un accord.
21 terrains familiaux seront créés dont 2 sur la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs (1 à Valdahon et 1 à Etalans).
Le Maire propose qu'un groupe de travail composé de plusieurs conseillers (Jean-Marie ROUSSEL, Robert ANTONI, Agnès AUBERT et Jocelyne WOILLARD) mène une réflexion sur la création d'un terrain familial et invite les sceptiques à rejoindre le groupe. Le Conseil municipal devra se prononcer avant le 30 novembre sur ce projet.
- L'Agence Régionale de Santé propose un contrat local de santé destiné à lutter contre les inégalités sociales de santé. Un animateur sera recruté et partagé entre 2 Communautés de Communes.
- Contribution foncière des entreprises : la Communauté de Communes a reversé 63 595 € en 2018 à la commune d'Etalans et 77 687 € sont prévus en 2019.

VII- Multi-accueil : point sur le fonctionnement et inauguration

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 et accueille des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Le centre est géré par l'association « Familles rurales » qui emploie une directrice, une directrice adjointe et 5 agents.

Actuellement 31 familles sont inscrites représentant 20 enfants (équivalence taux plein), sur une capacité totale de 24 enfants.

Bilan financier du centre multi accueil : Le coût total des travaux (achat du bâtiment et rénovation) s'élève à 811 623.44 € HT avec une valeur résiduelle à charge de la commune de 192 807.44 € soit 76% de subvention.

Le Maire invite la population à l'inauguration du multi-accueil le samedi 16 novembre à 11h00.

VIII- Questions diverses

➤ Une réunion a eu lieu entre un groupe de travail constitué de membres du conseil et les associations de la Chignole et du Fab Lab qui recherchent un lieu adapté pour leurs activités. Le bâtiment actuellement utilisé par la Chignole est humide, non chauffé et manque d'espace. Celui du Fab Lab est trop exigü.

Un local plus vaste permettrait de mutualiser l'espace avec d'autres associations, d'entreposer du matériel, d'accueillir des enfants en groupe, de proposer du coworking (espace de travail partagé) ...

La réflexion sera poursuivie par présentation d'un projet détaillé par les associations (maquette pour visualisation par exemple), la visite de la ressourcerie de Maîche ...

➤ Octobre Rose : manifestations à Valdahon du 8 au 11 octobre 2019 pour le dépistage du cancer du sein.

➤ Logement F3 de 66 m² (avec grenier et garage) disponible à la location au 1^{er} janvier 2020.
Montant de la location : 392.85 € mensuels.

➤ Logement F1 de 32 m² à Charbonnières les Sapins loué à compter du 1^{er} octobre 2019 à Mme BOULÉ Laurie pour un montant de 250 € + 50 € de charges (chauffage).

➤ Rappel affouage : les inscriptions auront lieu jusqu'au 31 octobre. Un règlement de 35 € par chèque est exigé à l'inscription.

➤ Repas des Anciens : samedi 14 décembre à l'espace socio-culturel.

➤ Vœux de la commune : samedi 4 janvier à 11h00 à l'espace socio-culturel.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : 7 novembre 2019 à 20h30.

➤ Levée de séance : 22h15.

Le Maire
Jean-Marie ROUSSEL

La secrétaire de séance
Sophie DONEY